



**ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**

**OEYRELUY**

**REGLEMENT INTERIEUR**

**Saison 2018-2019**

**Préambule :**

Le présent règlement intérieur est établi par le Bureau de la section gymnastique volontaire (GV) d’OEYRELUY, en application de l’article 9 des statuts de l’Association. Sa création a été décidée par l’Assemblée générale extraordinaire en date du 27 juin 2012.

--- -- -- -- -- -- -- -- -- -- -- -- --

Le présent règlement intérieur s’impose à tous les membres de l’Association. Il pourra être modifié par décision du Bureau. Il est consultable ou remis à l’ensemble des membres ainsi qu’à chaque nouvel adhérent ; il est annexé aux statuts de l’Association.

**Article 1<sup>er</sup> : Adhésion**

Toute nouvelle personne peut pratiquer deux séances gratuites. Pour être membre actif de l’association, il faut :

- Etre âgé de 16 ans minimum ;
- Fournir un certificat médical RECENT de non contre-indication à la pratique de l’activité retenue ; document OBLIGATOIRE, **sinon questionnaire à remplir à demander au Bureau.**

- Compléter et signer la demande de licence ;
  - Compléter et remettre le dossier complet, sinon pas de cours ;
  - S’acquitter de la cotisation de la saison sportive (de septembre à septembre), dont le montant est fixé par le Bureau ;
- Tout membre actif est invité à participer aux Assemblés générales, sur convocation.

**Article 2 : Modalités pratiques pour les 3 activités**

Animatrices diplômées  
 Les séances de GV ont lieu au foyer communal d’OEYRELUY, salle mise à disposition gracieusement par la commune ;  
 Les circuits de Marche nordique sont choisis par l’animatrice ; en cas d’empêchement, prévenir l’animatrice impérativement (06 20 40 24 19). Les 2 premières séances de la saison s’effectuent à Oeyreluy.

**JOURS ET HORAIRES :**

- GV ADULES Lundi de 9 h 15 à 10 h 15 et/ou mercredi de 19 h à 20 h
  - GV SENIORS Lundi de 10 h 30 à 11 h 30
  - MARCHE NORDIQUE Mardi et/ou Jeudi de 14h à 15 h 30 ;
  - Tarif dégressif pour toute adhésion dès le mois de janvier ;
  - Tarif préférentiel pour les 16/18 ans et les étudiants sur justificatif ;
- Aucune séance durant les congés scolaires de la zone A.

Le matériel est mis à disposition par l’association. Le matériel personnel est sous la responsabilité de l’adhérent ;  
 Pour des raisons d’hygiène et de commodité, il peut être proposé à chaque adhérent d’acheter son propre tapis. Se renseigner auprès d’un membre du Bureau.

Port de vêtements et chaussures adaptés (semelles antidérapantes.....) à la pratique de l’activité, limitant les risques d’accident.

L’achat des bâtons de marche nordique est à la charge de l’adhérent.

L’Association est titulaire d’une assurance couvrant l’ensemble des risques inhérents à la pratique de chaque activité. Si un accident survient au cours d’une séance, la déclaration doit être faite dans les **cinq 5 jours ouvrables suivant l’accident.**

**DATES CONGES SCOLAIRES 2017-2018 ZONE A**

- Toussaint : du 21/10 au 04/11/2018 inclus
- Noël : du 23/12/2017 au 06/01/2019 inclus
- Hiver : du 17/02 au 03/03/2019 inclus
- Printemps : du 14 au 24/04/2019 inclus

**Article 3 : TARIFS RENTREE 2018-2019**

SEANCES PAR SEMAINE	TARIFS GV ADULTES		TARIFS GV SENIORS	TARIFS MARCHE NORDIQUE	
	Séance lundi de 9h 15 à 10h 15	Séance mercredi de 19 h à 20 h	Séance lundi de 10 h 30 à 11 h 30	Séance mardi de 14 h à 15 h 30*	Séance jeudi de 14 h à 15 h 30*
1 SEANCE	80 €	80 €	80 €	100 €	100 €
2 SEANCES	120 €				
3 SEANCES	140 €				
4 SEANCES	160 €				
5 SEANCES	170 €				
<b>TARIFS DEGRESSIFS</b>					
<b>DES JANVIER : - 10 €</b>					
<b>DES AVRIL : - 20 €</b>					
* Possibilité de permuter les séances					

**Divers :**Se munir d’une bouteille d’eau